

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 DECEMBRE 2020**

Délibération
n° 2020.12.113.B

**Adhésion à
l'association Réseau
Compost Citoyen
Nouvelle-Aquitaine**

LE DIX DECEMBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME et par visio-conférence suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 décembre 2020**

Secrétaire de séance : Bertrand GERARDI

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Véronique DE MAILLARD, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Excusé(s) :

Michel BUISSON, Michel GERMANEAU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 10 DECEMBRE 2020

**DELIBERATION
N° 2020.12.113.B**

DECHETS

Rapporteur : Monsieur PERONNET

ADHESION A L'ASSOCIATION RESEAU COMPOST CITOYEN NOUVELLE-AQUITAINE

Le « Réseau Compost Citoyen Nouvelle-Aquitaine » (RCCNA) est une association structurée depuis le 11 septembre 2020 mais initiée dès 2017 par les acteurs régionaux (collectivités, associations, services de l'Etat) de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets.

Le RCCNA se donne pour mission de promouvoir, structurer et accompagner à l'échelle régionale la filière de prévention et de gestion de proximité des matières organiques.

Depuis 2018, GrandAngoulême participe par des interventions, des retours de ses expériences, à la structuration de ce réseau.

Etre membre du RCCNA c'est bénéficier :

- D'une veille réglementaire et technique sur la thématique de la gestion de proximité des biodéchets,
- D'échanges d'expériences et de pratiques entre professionnels,
- De rencontres régionales et départementales,
- De formations de formateurs « Référents de site »,
- De la mise à disposition d'un logiciel de gestion et de suivi des sites de compostage de proximité : Logiprox.

Je vous propose donc :

D'APPROUVER l'adhésion à l'association RESEAU COMPOST CITOYEN NOUVELLE-AQUITAINE et le règlement de la cotisation annuelle qui s'élève, à titre indicatif, à 1 250 € pour l'année 2021.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document nécessaire permettant l'adhésion.

D'IMPUTER les dépenses au budget Déchets Ménagers – imputation : 6281 / 8123.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
(3 abstentions),
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

17 décembre 2020

Affiché le :

18 décembre 2020